

Budget Primitif 2019

RAPPORT DE PRÉSENTATION





Ce budget 2019 est la mise en œuvre des orientations budgétaires débattues lors du dernier conseil municipal. Il concrétise la 5^e année d'application de notre projet de redressement des comptes de la ville. En 2019, l'évolution de la section de fonctionnement est contenue et n'augmente quasiment pas (+ 0,13%). Je vous indiquais, lors des orientations budgétaires, que vient maintenant le temps de l'accélération des projets. La réponse : 4,61 millions d'euros qui vont être investis pour mener à bien des projets concrets et utiles à chacun comme la construction d'une structure multi accueil à caractère social, l'aménagement du parc d'agrément Léo Lagrange, la réhabilitation des écoles, du gymnase Marie-Marvingt, de la salle la Chaufferie et d'autres équipements structurants de la commune.

Ce budget 2019 s'articule autour d'une stratégie claire :

- Réalisation d'investissements conséquents pour les Maxévillois ;
- Pas d'augmentation de la section de fonctionnement ;
- Autofinancement optimal et emprunt raisonnable ;
- Poursuite du désendettement.

Au-delà d'une gestion financière rigoureuse et des investissements qui seront réalisés, le budget 2019 propose un haut niveau de services aux habitants :

- Maintien de la gratuité des NAP ;
- Développement des moyens d'accueil petite enfance ;
- Aides aux loisirs et vacances ;
- Activités jeunes ;
- Organisation d'activités seniors (séjour, sortie d'une journée, activités santé, colis, repas...) ;
- Accompagnement renforcé des personnes vers l'emploi ;
- Développement des deux épiceries solidaires ;
- Aides alimentaires et financières accordées aux habitants en situation de précarité ;
- Culture (Festival de théâtre, fêtes des fraises et de la bière, festival Michtô, exposition et animations aux Brasseries...) ;
- Soutien aux associations et à leurs nombreuses initiatives ;
- Poursuite des ateliers de participation citoyenne ;
- Amélioration du cadre de vie.

De plus, la ville a choisi de s'engager fortement dans le plan de prévention et de lutte contre la pauvreté en manifestant cette volonté de manière concrète en devenant ville démonstratrice en matière de politique petite enfance.

Ce budget 2019, sera un budget de la solidarité entre les Maxévillois !

L'égalité des chances dès les premiers pas est une nécessité pour rompre la reproduction de la pauvreté. Un enfant épanoui, c'est un enfant auquel on a garanti des droits fondamentaux et c'est une des raisons pour lesquelles la ville de Maxéville, à travers ce budget 2019, a souhaité dans la déclinaison de ce plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, développer des mesures concrètes favorisant l'épanouissement des enfants tout en améliorant les conditions de vie économiques des familles défavorisées. Les petits-déjeuners dès la rentrée, en septembre 2019, l'instauration de la tarification à 1€ de la cantine pour les familles défavorisées et la diminution du tarif restauration scolaire pour les tranches suivantes seront les outils utilisés pour soutenir les familles.

Cher(e)s collègues, le budget 2019 est un budget responsable, volontaire et solidaire. Il est équilibré avec d'une part une rigueur budgétaire et d'autre part un haut de niveau de services pour les Maxévillois.

À travers ce rapport, nous vous proposons une lecture simple et synthétique du budget 2019.

Dans la continuité du précédent rapport d'orientations budgétaires, ce document contient bien entendu les actions menées par notre équipe afin de faire de Maxéville une ville attractive, solidaire et durable.

« Maxéville, une ville qui bouge »

Christophe Choserot





> Quartier Meurthe canal

©NicolasBram

- **Finances de la ville**----- 8
- Section de fonctionnement**
- › Les charges à caractère général
- › Les charges de personnel
- › Les charges de gestion courante
- › Les charges financières et les autres dépenses
- › Les dotations
- › Les recettes fiscales
- › Les produits des services
- › Les autres recettes
- Section d'investissement**
- › Les études et travaux
- › Le remboursement du capital de la dette
- › Les autres dépenses

- **Partie 1 : Ville Accueillante et Attractive**----- 26
- › La proximité comme enjeu de la politique de Solidarité
- › Accueillir, écouter, informer et orienter les publics
- › S'installer à Maxéville
- › Permettre l'épanouissement de l'enfant
- › Accompagner la jeunesse
- › Dynamiser, diversifier, soutenir et accompagner la vie culturelle, associative et sportive locale
- › Rassembler, écouter, découvrir et partager les émotions autour d'événements festifs, populaires et citoyens
- › Soutenir le Développement Economique
- › Entretien et valoriser les espaces publics
- › Maintenir la sécurité
- › Poursuivre le jumelage

- **Partie 2 : Ville Solidaire** ----- 38
- › Aider à grandir, c'est donner aux enfants les moyens de réussir
- › S'épanouir
- › S'entraider, faire vivre la solidarité
- › Favoriser le retour à l'emploi
- › Soutenir l'économie sociale et solidaire
- › Accompagner le vieillissement

- **Partie 3 : Ville Durable** ----- 44
- › Participer et collaborer pour avancer ensemble
- › Améliorer le cadre de vie, préserver l'environnement et accompagner la transition énergétique
- › Préserver la santé, agir sur le bien-être et éduquer à l'environnement

- **Fonctionnement de l'institution**----- 52

- **Budget annexe Cuénot** ----- 56



Finances de la ville



Section de fonctionnement

En 2019, l'évolution de la section de fonctionnement est contenue conformément aux objectifs du débat d'orientations budgétaires (DOB). Alors que les dépenses réelles de fonctionnement n'augmentent quasiment pas (+ 0,13 %), les recettes réelles de fonctionnement sont dynamiques en raison des dotations politique de la ville (DPV), à percevoir dans le cadre des travaux importants prévus au budget. Compte tenu du résultat reporté et de l'évolution favorable de la section de fonctionnement, il est constaté une progression de l'autofinancement qui s'élève à 3,28 M€ (+ 38,8 %).

Dépenses réelles

9,76 M€

+ 0,13 %

Recettes réelles

11,49 M€

+ 4,93 %

LES CHARGES GÉNÉRALES

DÉFINITION

Ces charges figurent au chapitre 011 et s'élèvent au total à

3,50 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Gestion des temps péri et extra scolaires | 768 000 €
 Electricité, gaz, eau, carburant, fioul | 346 000 €
 Repas et goûters pour la restauration scolaire | 257 000 €
 Assurance statutaire | 217 000 €
 Fournitures de petit équipement | 182 000 €
 Maintenance | 140 000 €
 Infogérance | 117 000 €
 Location de la flotte automobile | 110 000 €
 Entretien des terrains, espaces verts et bâtiments | 102 000 €
 Organisation des différentes manifestations | 92 000 €
 Assurance multirisques | 85 800 €
 Participation financière Crèches | 85 000 €
 Location copieurs | 60 000 €
 Aides aux loisirs et aux vacances | 26 500 €

TENDANCE

+ 0,65 %

Cette stabilisation est conforme aux orientations fixées lors du DOB. L'objectif étant de maintenir l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de dégager un niveau d'autofinancement conséquent nécessaire au financement d'un programme d'investissement conséquent.

LE POIDS

36 %

Les charges à caractère général représentent plus d'1/3 des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE PERSONNEL

DÉFINITION

Ces dépenses figurent au chapitre 012 et s'élèvent à

4,82 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Rémunération des 103 fonctionnaires | 2 867 000 €
 Charges patronales (URSSAF, caisses retraites) | 1 372 223 €
 Rémunération des 17 agents contractuels | 402 000 €
 Salaire directeur de la MJC | 77 300 €
 Chèques restaurants | 54 000 €

TENDANCE

+ 3,27 %

Cette **augmentation** tient compte de l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT), du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR), de l'augmentation des cotisations retraites (CNRACL), la suppression des contrats aidés et de l'adaptation des effectifs aux besoins de la collectivité.

LE POIDS

49 %

Les dépenses de personnel représentent près de la moitié des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE

DÉFINITION

Ces charges figurent au chapitre 65 et s'élèvent au total à

1,17 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Prise en charge du déficit du budget annexe | 365 000 €
 Subventions aux associations | 349 100 €
 Rémunération des élus | 165 000 €
 Participation aux frais de scolarité des écoliers scolarisés en dehors de Maxéville | 60 000 €
 Subvention au CCAS | 57 000 €
 Subventions aux coopératives scolaires | 31 000 €
 Subvention au COS | 30 000 €
 Subvention à la CDE | 25 000 €

TENDANCE

- 10,20 %

Cette **baisse** de 10 % s'explique par la **subvention d'équilibre** à verser au budget annexe qui sera moindre en raison de travaux moins importants prévus sur le bâtiment Cuénot.

LE POIDS

12 %

Les charges de gestion courante représentent un peu plus de 10 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

DÉFINITION

Les charges financières sont au chapitre 66 et s'élèvent à

205 000 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Charges exceptionnelles (principalement bons d'achat Noël des Séniors) - chap. 67 | 17 500 €
Enveloppe des dépenses imprévues - chap. 022 | 50 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE

Amortissements des biens - chap. 042 | 355 000 €
Virement vers l'investissement - chap. 023 | 2 980 737 €

TENDANCE

- 8,73 %

Comme déjà évoqué lors du DOB, la **baisse** des charges financières s'explique par le non recours à l'emprunt depuis 4 ans et le remboursement dégressif des intérêts des prêts.

LE POIDS

2 %

Les intérêts de la dette à rembourser sur le budget ville (hors budget annexe) représentent 2 % des dépenses réelles de fonctionnement

LES DOTATIONS

DÉFINITION

Ces recettes sont inscrites au chapitre 74 et s'élèvent à

5,11 M€

PRINCIPALES RECETTES

Dotation globale de fonctionnement (DGF) | 3 593 000 €
Dotation politique de la ville (DPV) | 818 000 €
Compensation État - exonérations taxes d'habitation et foncière | 248 000 €
Aides CAF et État gestion des temps péri et extra-scolaires | 212 000 €
Financement partiel de Laxou - exploitation des équipements sur le quartier Champ-le-Bœuf | 82 500 €
Aides État gestion des NAP | 50 000 €
Compensation État - exonérations taxes foncières | 48 000 €

TENDANCE

+ 8,93 %

Cette hausse s'explique par une augmentation de la Dotation Politique de la Ville (DPV) perçue par la commune (+ **90 % environ**) en raison d'une programmation importante des travaux éligibles en 2019 (Parc Léo Lagrange, Crèche, Réhabilitation de l'école Moselly).

LE POIDS

45 %

Les dotations représentent près de la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES RECETTES FISCALES

DÉFINITION

Ces recettes figurent au chapitre 73 et s'élèvent à

5,75 M€

PRINCIPALES RECETTES

Compensation réforme taxe professionnelle | 1 962 000 €
Taxes foncières | 1 911 000 €
Taxes d'habitation | 1 276 000 €
Dotation de solidarité communautaire | 400 000 €

TENDANCE

+ 3,23 %

Les recettes fiscales seront stables. Les taux appliqués aux taxes foncières et d'habitation demeurent inchangés.

L'augmentation de l'inscription par rapport au dernier budget est liée à l'évolution des valeurs locatives cadastrales en fonction de l'inflation, à l'application de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) et surtout à une estimation trop prudente l'an passé.

LE POIDS

50 %

Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES PRODUITS DES SERVICES

DÉFINITION

Ces recettes figurent au chapitre 70 et s'élèvent à près de

350 000 €

PRINCIPALES RECETTES

Redevances services péri et extra scolaires (cantines, gardes périscolaires, ALSH...) | 194 000 €
Remboursement par la CDE et le CCAS de la mise à disposition du personnel de la Ville | 66 000 €
Redevances voyage Séniors | 33 000 €
Recettes issues des locations de la salle des fêtes | 18 000 €

TENDANCE

- 7,31 %

Cette baisse s'explique essentiellement par les efforts consentis sur les tarifs de la restauration scolaire dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté.

LE POIDS

3 %

Les produits des services représentent 3 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES AUTRES RECETTES

DÉFINITION

Les autres recettes réelles de fonctionnement relèvent du chapitre 75 et 77 et s'élèvent à environ

267 000 €

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Les revenus des immeubles - chap. 75 | 80 000 €

Les recettes exceptionnelles (remboursements versés par l'assurance statutaire) - chap. 77 | 180 000 €

Les remboursements de salaire - chap. 013 | 7 000 €

LES RECETTES D'ORDRE

Travaux en régie - chap. 042 | 55 000 €

TENDANCE

- 7,86 %

Cette baisse s'explique par une diminution des loyers perçus (deux logements communaux sont devenus vacants) ainsi que des remboursements versés par l'assurance statutaire.

LE POIDS

2 %

Les revenus des immeubles ainsi que les recettes exceptionnelles représentent 2 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement augmentent largement en raison des travaux programmés au budget et de l'acquisition en plusieurs annuités de l'ancienne Chaufferie et du site des Grandes Brasseries. Les recettes réelles de fonctionnement augmentent logiquement puisque ces projets conséquents nécessitent un financement tout aussi important avec la mobilisation de subventions, d'un emprunt et d'un autofinancement optimal.

Dépenses réelles

5,97 M€

+ 83,70 %

Recettes réelles

3,48 M€

+ 104,18 %

LES ÉTUDES ET TRAVAUX

DÉFINITION

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 21 et 23. En intégrant les reports, elles s'élèvent à

4,61 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Travaux gymnase Marie-Marvingt | 1 300 000 €
 Parc Léo Lagrange | 900 000 €
 Reports 2018 | 552 512 €
 Toiture Chaufferie | 500 000 €
 Crèche | 355 000 €
 Toiture école Moselly | 250 000 €
 Travaux du bâtiment de l'urbanisme (hors régie) | 250 000 €
 Cour de l'école Saint-Exupéry | 30 000 €
 Études de requalification du centre village | 20 000 €

TENDANCE

+ 115,45 %

L'enveloppe dédiée aux travaux est **doublée**.

LE POIDS

77 %

Les travaux et études représentent la majorité des dépenses réelles d'investissement.

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

DÉFINITION

Ces dépenses figurent au chapitre 16 et s'élèvent à

1,31 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Remboursement du capital de la dette bancaire | 843 000 €
 Acquisitions EPFL | 474 000 €

TENDANCE

+ 27,44 %

Alors que le remboursement de la dette bancaire est stable, les engagements contractés auprès de l'EPFL (établissement public foncier de Lorraine) conduisent à augmenter fortement ce chapitre. Les premières annuités seront en effet à verser dès cette année pour l'acquisition des Grandes Brasseries et de l'ancienne Chaufferie.

LE POIDS

22 %

Le remboursement du capital de la dette bancaire et non bancaire représente environ un quart des dépenses réelles d'investissement de la Ville.

LES AUTRES DÉPENSES

DÉFINITION

Les autres dépenses réelles d'investissement figurent aux chapitres 13 et 020 et s'élèvent environ à

38 000 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Remboursement trop-perçu de subvention dans le cadre du programme de renouvellement urbain - chap. 13 | 18 438 €
Enveloppe des dépenses imprévues - chap. 020 | 20 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE

Travaux en régie - chap. 040 | 55 000 €
Intégration dans le patrimoine de l'ancienne Chaufferie et des Grandes Brasseries - chap. 041 | 2,3 M€

TENDANCE

- 82,11 %

Les autres dépenses réelles d'investissement diminuent en raison d'un remboursement de trop perçu de subventions programmé en 2018, nettement inférieur à celui prévu pour 2019.

LE POIDS

1 %

Les autres dépenses réelles pèsent peu au sein de la section d'investissement.

LES SUBVENTIONS

DÉFINITION

Ces recettes sont inscrites au chapitre 13(8) et s'élèvent à

786 000 €

PRINCIPALES SUBVENTIONS

Subventions travaux gymnase Marie-Marvingt | 585 000 €
Subventions travaux crèche | 77 000 €
Subventions travaux parc Léo Lagrange | 64 000 €

POUR MÉMOIRE SUBVENTIONS INSCRITES EN FONCTIONNEMENT

DDU 2013 - informatique dans les écoles | 11 460 €
DPV 2015 - Réhabilitation école Moselly | 166 460 €
DPV 2016 - Réhabilitation MLS | 13 333 €
DPV 2017 - Crèche | 90 000 €
DPV 2018 - Parc Léo Lagrange | 536 666 €

NB : Les subventions mentionnées ci-dessus correspondent à une partie seulement du total obtenu. Les montants inscrits prudemment au budget correspondent en effet à la part mobilisable en 2019 qui varie selon le rythme d'avancement des travaux et les modalités de versement des subventions fixées par nos partenaires.

TENDANCE

+ 742,40 %

Cette hausse s'explique par une forte mobilisation de subventions nécessaire au financement de travaux d'investissement conséquents.

LE POIDS

22 %

Les subventions représentent près d'un quart des recettes réelles d'investissement. Ce pourcentage passe à **45 %** si l'on intègre les subventions imputées en section de fonctionnement.

L'EMPRUNT

DÉFINITION

L'emprunt prévisionnel figure au chapitre 16 et s'élève à

1,24 M€

A RETENIR

Avec un emprunt de 1,24 M€, l'encours de la dette se maintiendra au niveau actuel puisque le recours à cet emprunt sera inférieur au remboursement annuel du capital de la dette (budget annexe compris).

En fonction des réponses qui seront apportées en cours d'année suite aux demandes de subventions effectuées pour différents projets (toiture Chaufferie, bâtiment de l'urbanisme), l'emprunt pourra être réduit.

TENDANCE

Grâce à un désendettement massif et une **situation revenue à la normale**, la Ville peut à nouveau emprunter conformément aux orientations fixées lors du DOB.

LE POIDS

36 %

L'emprunt représente environ le tiers des recettes réelles d'investissement de la Ville.

LES AUTRES RECETTES

DÉFINITION

Les autres recettes réelles d'investissement (chapitre 10) sont principalement issues de l'autofinancement et s'élèvent à

1,5 M€

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement 2018 pour le couvrir le besoin de financement de la section d'investissement | 1 311 867 €
Fonds de compensation TVA | 135 000 €

LES RECETTES D'ORDRE

Cessions - chap. 024 | 3 000 €
Amortissements - chap. 040 | 355 000 €
Intégration dans le patrimoine de l'ancienne Chaufferie et des Grandes Brasseries - chap. 041 | 2,3 M€
Virement entre sections - chap. 021 | 2 980 737 €

TENDANCE

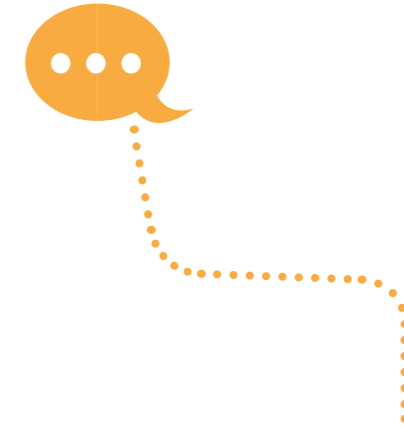
- 9,93 %

Cette **baisse** n'est pas liée à une fragilisation de l'autofinancement. En effet, le résultat de fonctionnement 2018 (2,86 M€) est supérieur à celui de 2017. La diminution constatée correspond à la diminution du besoin de financement par rapport à 2018 (solde d'exécution N-1 de la section d'investissement et des reports).

LE POIDS

42 %

Les autres recettes réelles représentent 42 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et témoignent d'un niveau d'autofinancement conséquent.



Ville accueillante & attractive

PARTIE 1



I/ Ville accueillante et attractive

Maxéville concentre les efforts collectifs pour créer un lieu où les personnes se sentent valorisées et intégrées, en leur proposant de nombreux services et animations.

Les services à la population dans les domaines de la solidarité, de l'éducation, de l'emploi, de l'environnement, des loisirs, du service à la personne, de l'accessibilité, des transports font de Maxéville, une ville est accueillante et attractive.



LES POLITIQUES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉS mobilisent un peu plus de 316 000€ pour développer le lien social et l'attention aux plus précaires et répondre ainsi aux besoins quotidiens des habitants et à leurs difficultés. Grâce aux liens forts tissés avec certains partenaires, comme le centre social ou l'Espace de Vie Sociale, mais aussi par l'action quotidienne du CCAS, la ville poursuivra ses actions au service de l'amélioration de la santé des habitants, de la lutte contre les exclusions, de l'accompagnement pour un vieillissement épanoui et autonome des séniors, et ceci notamment envers les plus démunis.

LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU VIVRE ENSEMBLE constituent un axe fort du projet municipal qui se concrétise par la mise en place de dispositifs adaptés à chaque public, en y consacrant les moyens humains et financiers nécessaires. La volonté de la Municipalité : faire de notre ville, une ville plus inclusive.

TROIS ENJEUX PRINCIPAUX POURSUIVIS PAR LA MUNICIPALITÉ :

- > développer la cohésion sociale à l'échelle de la commune ;
- > assurer à tous la garantie d'une réponse adaptée et individualisée ;
- > privilégier les liens avec les partenaires et la proximité (Maison du Lien et de la Solidarité, Espace de vie Sociale, Épicerie solidaire, Gouvernance territoriale emploi, Label entreprise...).

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- 2 lieux d'accueils des Maxévillois : à la Maison du Lien et de la Solidarité et au Relais Social Emploi à Champ-le-Boeuf,
- 11 personnes, au sein du Pôle Solidarité, qui accueillent, orientent et accompagnent au quotidien les Maxévillois en matière social, santé, logement, emploi, seniors et réussite éducative,
- une vigilance au cadre de vie – Habiter la ville – en lien avec les bailleurs sociaux,
- un programme d'actions de prévention Santé,
- une mission de référent social auprès de la population Gens du voyage,
- une relation citoyenne - via les conseils citoyens.

1/ La proximité comme enjeu de la politique de Solidarité

L'attention constante à la proximité est une priorité.

Un budget de 2 000€ est prévu pour la mise en œuvre d'une offre partagée d'actions, élargissant le choix pour un même public : actions de solidarité (accès aux droits, gestion budget, atelier cuisine...), santé (octobre rose, mars bleu...), Gens du voyage (animation auprès des jeunes, interventions sur les risques routiers...).

2/ Accueillir, écouter, informer et orienter les publics

Entretenir la communication vers les habitants

Le budget reste constant par rapport à l'année 2018 (60 890 €) et permettra :

- de maintenir un bon niveau de service offert à la population et aux agents communaux, comme, l'organisation des différentes cérémonies des vœux, du 8 mai, du 11 novembre, d'inaugurations sur des événements particuliers...
- d'adapter les moyens de communication (signalétique, promotion des événements) au développement des manifestations phares de l'action culturelle et économique tels la Fête des Fraises, le festival de la bière "Rock'n Bock", le marché de Producteurs, le Printemps du Théâtre, Les Carrières...
- de continuer d'entretenir la communication vers les habitants grâce à des outils diversifiés et adaptés à tous les publics.
 - > par une communication écrite : Journal de Maxéville, plan de Maxéville, plaquettes d'informations (RAM, CCAS, Petite enfance, logements, médiathèque, ludothèque,...) affiches, programmes,
 - > par une communication digitale : site internet, page Facebook, Twitter, panneau lumineux, compte Instagram,
 - > par des réunions publiques d'information, de concertation sur des sujets précis : parc d'agrément et de loisirs Léo Lagrange, budget municipal, débats d'initiatives locales, aménagement dans les quartiers..., réunions destinées à mieux comprendre les préoccupations des habitants.

POUR 2019 :

- Développer les moyens de communication de la ville : mise en place d'un panneau d'affichage administratif sur la rue Henri BRUN (2 000 €)
- Mise en place d'une guide des aides du CCAS

3/ S'installer à Maxéville

LES NOUVEAUX HABITANTS

Maxéville est soucieuse de soigner l'accueil réservé aux nouveaux arrivants. S'installer dans une nouvelle ville est souvent une expérience délicate. Il n'est pas toujours facile d'arriver en territoire inconnu, d'approprier les lieux, de reconstituer un réseau social. Afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur environnement, la ville organise une cérémonie d'accueil chaque début d'année qui est un moment d'échange et de proximité entre le maire, les élus, les chefs de service et les citoyens. La municipalité propose également une visite de la ville en bus dans le but faire découvrir ses équipements, sa vie culturelle, économique et sportive ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière de développement durable, de services rendus à la population...

POUR 2019 :

Identifier les nouveaux arrivants et les amener à participer aux animations et aux projets de la ville.

4/ Permettre l'épanouissement de l'enfant

PETITE ENFANCE : ÉVEIL ET MODES DE GARDE

- Veiller à l'épanouissement des tout-petits : 98 100€ consacrés à la Petite Enfance. 7 conventions avec des structures collectives pour l'accueil de jeunes Maxévillois.
- Proposer des modes de garde adaptés : 4 350€ pour l'animation du relais Assistantes Maternelles (RAM) qui assure une vingtaine d'activités par trimestre sur les quartiers Centre et Champ Le Bœuf. Il favorise l'accueil des enfants auprès de 65 assistantes maternelles agréées de la commune.
- Régie garde périscolaire : 15000€, pour inciter à l'accueil individuel.
- Rester à l'écoute des besoins pour suivre l'évolution de la structure familiale et les contraintes quotidiennes.

Grâce à la construction d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant sur le quartier du Champ-Le-Bœuf, Maxéville entend affirmer et développer son action envers la Petite Enfance (voir crèche).

DES ÉCOLES ACCUEILLANTES

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire : 7 écoles (4 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires). Afin d'offrir un espace confortable, agréable et sécurisants aux enfants, les services de la ville interviennent toute l'année et répondent aux sollicitations des écoles qui peuvent compter sur leur réactivité et leur efficacité.

POUR 2019 :

- mises en sécurité poursuivies, des entrées en particulier (travaux en régie)
- rénovation de classes : clarté, fonctionnalité recherchées (travaux en régie)
- rénovation des cours de certaines écoles, espaces verts et boisés privilégiés (30 000 €)
- toiture et isolation de bâtiments (renouvellement de la toiture Moselly et réparations de toiture sur le groupe scolaire André VAUTRIN pour 250 000 €)

5/ Accompagner la jeunesse

La jeunesse est au cœur du projet municipal parce qu'elle constitue, dans toute sa diversité, toute sa richesse, une ressource essentielle au dynamisme des villes. Elle représente un ensemble de talents qui portent en eux le devenir du territoire. Des personnalités, des énergies qui ont besoin pour s'épanouir d'être accompagnés au quotidien dans leurs apprentissages de vie, dans leurs projets et leurs loisirs.

POUR 2019 :

- Conforter l'offre d'équipements, de services et d'animations de proximité. Cette combinaison de réponses permet de s'adresser à tous, en favorisant la créativité et l'expression de la personnalité par des approches qui privilégient l'expérimentation, la participation et l'implication de chacun.
- Accompagner le jeune dans ses projets. Aider le jeune à se construire, à acquérir de l'autonomie, c'est lui donner les clés de compréhension pour mieux appréhender la société. L'éveil à la citoyenneté constitue dans cette perspective une autre priorité.
- 16 300€ pour accompagner les jeunes de 10/17 ans dans leur quotidien et leur proposer des activités variées durant les vacances scolaires. 450 inscriptions recensées en 2018. 60 jeunes touchés et l'organisation de chantiers jeunes à contrepartie prévus en 2019.
- A noter en 2018, pour les Centres de loisirs organisés en été : 562 inscriptions dont 242 pour le Centre et 320 quartier Champ-le-Bœuf pour le mois de juillet et pour le mois d'août : 321 inscriptions dont 124 au Centre et 197 quartier Champ-le-Bœuf.
- l'aide aux loisirs : 21500€ + aide aux vacances : 5000€, soit 26500€ au total, qui ont bénéficié à 344 jeunes en 2018.



> Ecole Moselly

6/ Dynamiser, diversifier, soutenir et accompagner la vie culturelle, associative et sportive locale

Le soutien aux associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs est l'un des axes forts de la politique municipale. Il se traduit par un accompagnement logistique des associations dans l'organisation de leurs manifestations (culturelles, sportives, événementielles), par le prêt de salles et d'équipements ainsi que par l'octroi de subventions.

Ce soutien contribue également avec l'offre municipale en matière de services et d'équipements culturels (médiathèque et ludothèques) et sportifs, à améliorer, diversifier et amplifier l'accueil du public. Le prêt d'équipements sportifs entretenus et gardés pour les entraînements et compétitions sportives contribue ainsi grandement à promouvoir la pratique sportive.

POUR 2019 :

- Soutenir les associations et leurs nombreuses initiatives (220 000€), dont les clubs sportifs locaux dans l'organisation de leurs championnats et leurs différents événements,
- Développer les moyens, matériels et supports des équipements sportifs et culturels municipaux pour notamment favoriser l'accès au livre et à la lecture (23 500€),
- Réaliser le chantier de rénovation et de mise en accessibilité du complexe sportif Marie Marvingt estimé à 1,163M€ et cofinancé à hauteur de 60%.

DANS LE CHAMP DE LA SOLIDARITÉ

- une centaine de demandes de subventions liées à la Solidarité et à la Politique de la ville,
- Un chef de projet, pivot de l'accompagnement des associations et du suivi du projet de territoire,
- Une co-gestion des locaux collectifs résidentiels.
- Le Pôle Solidarité, via l'entrée Politique de la ville et dans ses missions de mise en œuvre du nouveau Contrat de ville 2015-2020 reste un interlocuteur principal des associations pour le dépôt et l'enregistrement des demandes de subvention, les missions d'appui ou de conseil aux associations pour le montage ou la conduite de leurs projets et l'animation du tissu associatif.

QUELQUES REPÈRES :

- Une médiathèque située au cœur du site des Brasseries, enregistrant une fréquentation en constante hausse, permettant d'accéder à près de 15 000 documents répartis dans les espaces adultes et jeunesse (romans, BD, documentaires, DVD et revues) ainsi qu'au réseau Co-Libris des 9 bibliothèques de la métropole du Grand Nancy, accueillant des classes et groupes (heures du conte, bébé bouquine), et participant aux Nouvelles Activités Périscolaires,
- Deux ludothèques situées au centre et au Champ-Le-Bœuf, prêtant tout au long de l'année plus de 2 800 jeux et jouets s'adressant à tous les âges, accueillants groupes, scolaires, familles et adultes, et offrant des fêtes et manifestations.
- Des équipements sportifs pour accueillir les usagers et associations sportives locales : Complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange, Stade Darnys.

- Des événements et des manifestations festifs et citoyens modernisés : jeux et familles en fête (21^e édition en 2018), fête des fraises, festival de la bière Rock'n Bock (3^e édition en 2018 fréquentée par 7 000 personnes), Saint Martin et Saint Nicolas,
- La ville est partenaire (ou organise en propre) de rendez-vous, événements, débats, concerts et expositions culturels et artistiques fédérateurs et représentatifs de disciplines et de sensibilités différentes : Printemps du théâtre (3^e édition en 2018), Michtô, Escapades du Champ-le-Bœuf, un soir une commune, ...
- Le succès de l'exposition « les Carrières » d'Isabelle Pierron à l'ESPE au mois de mars et de l'apéro mémoire développé dans le cadre du projet « Le temps des Carrières »

- Depuis le début de la mandature, la priorité est donnée à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Ainsi, le budget consacré aux quartiers de la Politique de la ville, et notamment à leur tissu associatif, est sanctuarisé (géographie prioritaire de la Politique de la ville, quartiers du Champ-le-Bœuf, Solvay et des Aulnes de Maxéville, sur le territoire intercommunal du Plateau de Haye).
- Ce Contrat de Ville permet de bénéficier d'un effet financier multiplicateur (dit « effet de levier ») pour nos actions municipales et celles de nos partenaires associatifs (110 500€).

Les activités et événements sportifs, culturels, de loisirs et d'animation se déroulant à Maxéville participent à créer l'indispensable lien social nécessaire au vivre ensemble sur le territoire communal, tout en contribuant à faire rayonner la commune à l'échelle de la métropole, voire au-delà, au travers par exemple de manifestations prenant place au cœur d'un site emblématique comme le site des anciennes Brasseries de Maxéville.

POUR 2019 :

- Soutenir les associations et leurs nombreuses initiatives,
- Accompagner les clubs sportifs locaux dans l'organisation de leur championnat, et soutenir leurs différents événements,
- Favoriser l'accès au livre et à la lecture, et particulièrement pour les plus jeunes,
- Réaliser le chantier de rénovation du complexe sportif Marie Marvingt estimé à 1,16M€ et cofinancé à hauteur de 60%,
- Mettre en place, en partenariat avec l'État, le Département et la Métropole du Grand Nancy, une coordination « Politique de la ville » des acteurs institutionnels et associatifs sur le Plateau de Haye (instance d'information, de veille et de programmation d'actions),
- Sensibiliser au compte d'engagement citoyen (droit à la formation).

7/ Rassembler, écouter, découvrir et partager les émotions autour d'événements festifs, populaires et citoyens

La municipalité affirme sa volonté de rassembler les Maxévillois et Maxévilloises autour d'événements festifs, citoyens et culturels organisés tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire. Nombreux et diversifiés sont par conséquent les manifestations et spectacles vivants qui participent toute l'année à l'enrichissement culturel et au vivre ensemble.

Si des manifestations récentes et revisitées ont trouvées leur public et seront reconduites en 2019 (festival de Théâtre Amateur, fête des fraises, festival de la bière Rock'n Bock, festivités de la Saint Martin et de la Saint Nicolas), l'année 2019 sera marquée par un quartier des Brasseries où l'ambition et la dynamique culturelle s'incarneront dans la concrétisation du projet Mémô et l'appel à projet culturel pour le bâtiment « Chaufferie ».

LE TEMPS DES CARRIERES

Poursuivre la mise en œuvre de ce projet transversal pour raconter notre ville, connaître son passé industriel, donner du sens à notre paysage un peu chaotique ...

POUR 2019 :

- à l'identification des parcours des sentiers,
 - à l'appropriation de ces derniers par le plus grand nombre on y organisant différents événements : balades avec une conteuse (1 700 € en 2019 (10 dates dont balade inaugurale le 17 mai + un soir une commune, ...
 - au travail de conception / d'écriture / de mise en forme des panneaux qui seront à installer en fonction des différents supports identifiés. Pour cela, une commande sera passée à Isabelle Pierron : 2 000€
- L'exposition D'Isabelle Pierron dont les droits ont été cédés à la Ville de Maxéville, sera installée au mois de mai à Varangéville dans le cadre de la manifestation organisée par l'Université de Lorraine « Escapes en Territoire ».

LE SITE DES GRANDES BRASSERIES

La reconversion du site se poursuit après la réalisation, en 2018, des travaux de démolitions et désamiantage pris en charge à 100 % par l'Établissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.) consécutive à l'étude de maîtrise d'œuvre pré opérationnelle finalisée en 2017 et cofinancée par la ville et l'E.P.F.L.

Selon le calendrier et les modalités de cession conventionnées avec l'E.P.F.L, la ville de Maxéville doit acquérir définitivement à compter de 2019 et finir de régler l'ensemble immobilier dit « La Chaufferie » (dernière échéance de paiement en 2019 pour un montant de 256 994 €), tout en continuant de sécuriser le bâti à travers une opération de reprise d'une partie de la toiture pour un montant de travaux de 500 000 €.

Après l'installation de la société « La Brâss » au sein de la halle des quais, une étude complète pour l'accueil d'une plateforme artisanale et artistique (projet ORRERY) une étude technique sera commanditée pour accueillir le public conformément à la réglementation sur les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.).

Dans le cadre de l'évolution des activités du site, le programme de mise aux normes électriques et incendie des halles et des caves se poursuivra (20 000 €).

MARCHE DE PRODUCTEURS

Faire du marché de producteurs un lieu de rencontre et d'échange en poursuivant l'organisation des rendez-vous musicaux du marché (1600€) tout en continuant à développer la diversité des produits proposés par l'arrivée de nouveaux producteurs.

POUR 2019 :

- Donner l'accès à tous les publics aux œuvres de qualité et aider la création artistique, en particulier sur les champs du spectacle vivant et de la création de rue, en privilégiant les démarches plurielles et pluri-techniques (114 000€),
- Sur le quartier des Aulnes, proposer un événement participatif et festif (10 000€),
- Sur le quartier du Champ-le-Bœuf, multiplier les rencontres culturelles sur de nouveaux espaces de sports et de loisirs comme le parc Léo Lagrange (3 000€), tout en confortant le lien avec la dynamique du Mémô et ses escapades (15 000€),
- Sur le quartier des Brasseries :
 - › Poursuivre l'accompagnement et le soutien financier du projet Mémô, lieu de fabrique dédié au cirque et aux arts de la rue, en fonctionnement (18 500€) et en investissement (20 000€),
 - › Réaliser l'acquisition (418 455€ sur 3 ans) et les travaux de rénovation du bâtiment « Chaufferie » (500 000 €) dans le cadre d'un grand appel à projet culturel pour ce bâtiment et le site des Brasseries.
 - › Réaliser le chantier de rénovation de la toiture et du sol sportif du complexe sportif Marie Marvingt estimé à 1,3 M€ dont le financement est aujourd'hui validé à hauteur de 60% et pourrait atteindre les 70%



› Mettre à disposition des équipements municipaux favorisant une implantation associative au cœur des quartiers

- Favoriser l'implantation de nouveaux acteurs (Scènes & Territoires) et le développement de nouveaux projets (Orrery) avec le lancement des études techniques préalables (46 000 €),
- Réaliser les travaux de conservation du bâtiment « Chaufferie » pour assurer le clos et le couvert à un futur projet en rénovant dans un premier la toiture (500 000 €),
- Finaliser le processus d'acquisition de l'immobilier du site des brasseries dans le cadre de la fin du portage E.P.F.L. (474 000€).

8/ Soutenir le développement économique

Maxéville est une ville attrayante au niveau économique. De nombreuses entreprises y sont installées, et nous avons un réel rôle de proximité, de mise en relation, de mobilisation entre tous les partenaires. Notre défi consiste à réduire l'écart existant entre ce paradoxe qui est d'avoir plus de 5000 emplois offerts par les 600 entreprises installées sur notre territoire, et d'autre part 24% de demandeurs d'emploi avec un profil plutôt jeune, non diplômé et sans expérience particulière. Le rôle du développement économique dans une commune comme la nôtre est de toujours chercher et trouver des solutions, pour permettre à nos demandeurs d'emploi une meilleure insertion professionnelle.

Les principales actions développées en 2019 (budget de fonctionnement de 13 500 €) s'articuleront autour :

- de l'appui à Maxéville ARTICOM (soutien de 1 000 €),
- de la poursuite du partenariat avec les deux associations Saint Jacques Activités et Nancy Porte Nord, représentant les deux zones A.T.P. présentes sur le territoire (soutien de 500 €),
- du lancement et de la première remise du « Label Entreprise » illustrant l'engagement des entreprises mais également la reconnaissance de la ville envers ces dernières (1 000 €),
- de l'appui à l'association des Coachs Professionnels d'ICN Business School pour leurs actions d'accompagnement (soutien de 1 000 €),
- de la consolidation du partenariat avec ALEXIS Pacelor – Pôle entrepreneurial œuvrant dans le domaine de la création d'entreprises pour nos demandeurs d'emploi Maxévillois (soutien de 10 000 €),
- de la mise en place d'un Forum emploi, accueil du Techno-Tour (promotion des métiers de l'industrie) et en lien avec la Maison de l'emploi, mise en place d'une conciergerie d'entreprises.
- de la poursuite des travaux menés « au quotidien » par la délégation (mise à jour de bases, tournées des commerçants, entreprises, accueil des créateurs, participation aux réseaux, ...)



> Déambulation élus-habitants

9/ Valoriser et entretenir le cadre de vie

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Les agents de la ville interviennent quotidiennement sur l'entretien du patrimoine communal : entretien des espaces verts pour rendre la ville agréable et accueillante. C'est un vaste chantier qui nécessite aussi la mobilisation des habitants pour garder une ville propre.

La ville organise également des rencontres régulières avec les riverains afin d'améliorer les espaces publics, comme ce fut le cas pour la rue des Cailles Blanches, la rue Gambetta, la rue de la République, l'aire de jeux du square Jean Ruiz...

LABEL COMMUNE NATURE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé est entrée en vigueur et interdit aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et voiries accessibles.

La ville de Maxéville avant même l'entrée en vigueur de la loi s'était déjà dotée d'un principe de fonctionnement dit « zéro phyto » et a étendu ce principe aux cimetières communaux depuis la fin 2017 sans toutefois formaliser ses plans de gestion.

POUR 2019 :

- Assurer la tendance amorcée depuis 2015 de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des travaux d'entretien des terrains (60 000 €).
- Obtenir le label « Commune Nature », Aidée par la Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin Meuse, une assistance technique va être sollicitée pour l'établissement des plans de gestion via une mission de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) pour un montant de 12 000€

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le grand nombre de mètres carrés du patrimoine communal conjugué à une très grande vétusté continue d'influer grandement sur les budgets de maintenance de la commune. Malgré le programme d'investissements réalisé sur le clos et le couvert et une stabilisation du nombre de demandes d'intervention, les opérations de maintenance sur le patrimoine communal restent très élevées.

La poursuite des efforts pour réaliser un maximum d'intervention en interne (formation des agents techniques, renforcement de l'encadrement intermédiaire, optimisation des outils de travail) permet de continuer à afficher une stabilisation du budget consacré à la maintenance par des entreprises extérieures (30 000 € soit une baisse de 50 % des dépenses depuis 2014).



QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- Plus de 30 000 m² de surfaces de bâtiments assurés, gérés et entretenus par la commune,
- Deux sites emblématiques de développement et de rénovation urbaine : les grandes Brasseries et le Plateau de Haye.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- 11ha d'espaces verts et 600 m² d'espaces fleuris entretenus par les agents municipaux,
- 20ha de patrimoine forestier,
- des jardins familiaux confiés aux associations « Max'Jardins » et les « Du jardin »,
- des vergers entretenus et valorisés par l'association des Croqueurs de pommes,
- près de 200 rencontres au contact des habitants pour améliorer leur cadre de vie.

La poursuite de la montée en puissance des travaux en régie avec une valorisation à 80 000 € prévue en 2019 (faux plafonds et éclairage médiathèque, reprise des escaliers d'accès à la MJC et la médiathèque, reprise du mur du sentier Grand Sauvoy, mise en place de clôtures rigides, création d'une ouverture et d'une cloison sur le bâtiment « Tonnellerie » en vue de l'accueil de scène et territoires, et bâtiment de l'urbanisme) est également un levier essentiel dans l'accélération de la réhabilitation du patrimoine communal qui à terme permettra de mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement (maintenance et consommations d'énergie).

POUR 2019 :

- Stabiliser la dégradation du patrimoine par des opérations de maintenance ciblées,
- Assoir la capacité d'intervention sur de travaux menés en régie et valorisables.

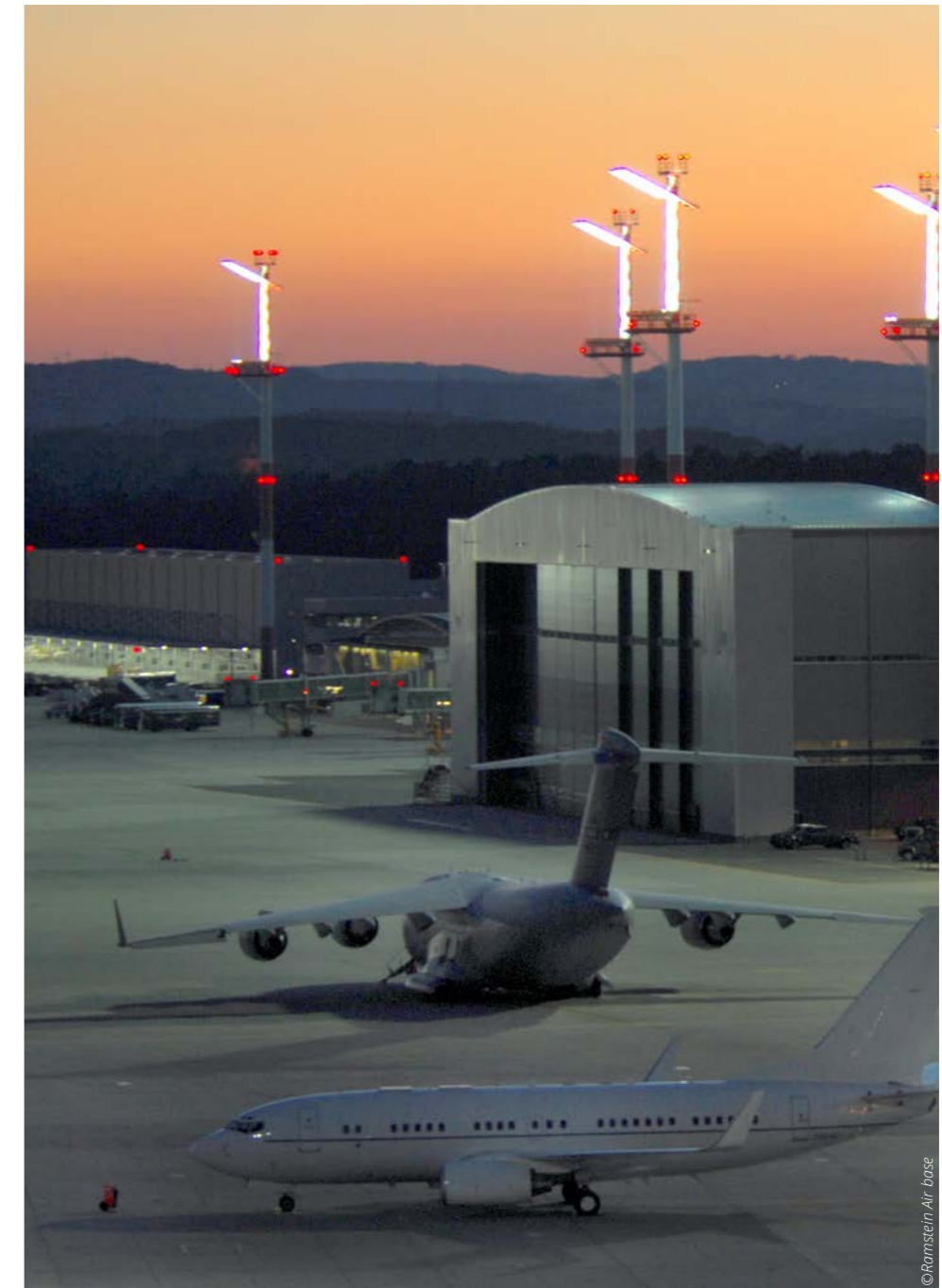
10/ Poursuivre le jumelage

Quelques éléments clés :

- Visite par les jeunes Maxévillois de la base OTAN de Ramstein,
- Accueil d'une délégation de militaires Allemands et français de la base de l'OTAN à l'occasion des cérémonies du 11 novembre.

POUR 2019 :

- Le soutien au « NATO Day » va se poursuivre pour la troisième année consécutive,
- La ville maintient son soutien au comité de jumelage dans les différentes manifestations qu'il organise par l'octroi d'une subvention (3000€).



> Ramstein, base aérienne



Ville solidaire

PARTIE 2



II/ Ville solidaire

Lutter contre les exclusions et favoriser au mieux le vivre ensemble sont les objectifs de la ville de Maxéville. Pour ce faire, l'action sociale de la collectivité, en partenariat avec un tissu associatif dynamique et très impliqué, met en œuvre de multiples interventions et dispositifs sociaux en direction des personnes en difficulté.

Avec un fort pourcentage de logements sociaux et deux Quartiers Politique de la Ville, Maxéville présente une sociologie atypique au sein de la Métropole du Grand Nancy (MGN) :

- Un taux de chômage de 24,1%, dont 39,5% pour les 16 - 24 ans,
- Un revenu fiscal médian par ménage de 14 693€,
- Une part des foyers fiscaux non imposables équivalente à 60%,
- Un taux de nationalités étrangères de 12,1%
- Une part de familles monoparentales équivalente à 8% de sa population et un quotient familial bas pour 85% des allocataires CAF.

Avec un territoire contrasté, face à des difficultés sociales qui font courir des risques d'aggravation des inégalités, la municipalité doit poursuivre ses efforts pour que Maxéville devienne une ville encore plus inclusive, favorisant l'accès de toutes et tous à l'emploi, aux services publics, et aux multiples initiatives qui contribuent à tisser le lien social.

C'est à l'échelle de la commune que s'organise l'entraide et que se conjuguent les efforts pour réduire les causes de fracture sociale et favoriser un égal accès du plus grand nombre à l'emploi.

1/ Aider à grandir, c'est donner aux enfants les moyens de réussir

UNE CRÈCHE QUARTIER CHAMP-LE-BŒUF

Consciente qu'il faut combattre les inégalités sociales et économiques dès le début de la vie, cette volonté forte se traduira, entre autre, concrètement par le choix d'une structure spécifique, une crèche à vocation d'insertion professionnelle, dans le cadre de la construction d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant sur le quartier du Champ-Le-Bœuf.

Cette structure aura pour mission d'accompagner et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi aux familles monoparentales, aux femmes isolées, en leur permettant d'obtenir un accueil en crèche pour leur enfant et de bénéficier également d'un accompagnement personnalisé pour leur recherche d'emploi par les services de Pôle Emploi.

Mais cette structure n'aura pas qu'une finalité d'amélioration des conditions de vie d'ordre économique, certes importante puisque les femmes seules sont plus souvent touchées par la précarité financière, elle aura également une mission d'amélioration des conditions de vie en favorisant les moments de socialisation, de loisirs et en rompant in fine l'isolement.

POUR 2019 :

- Adapter nos fonctionnements à la scolarisation obligatoire dès trois ans et deux ans dans les quartiers Politique de la ville
- Consolider l'offre des cafés des parents sur le territoire
- Mise en place d'action parents/enfants dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative (projet photos, projet culturel...)
- Construction d'une crèche sur le quartier de Champ le Bœuf et réflexion quant à la possibilité de places de garde pour des personnes en recherche d'emploi (crèche à vocation d'insertion professionnelle (355 000 € de crédit de paiement en 2019 sur une autorisation de programme globale de 960 000 €)
- Mise en place d'une action de partage de « savoir-faire » entre les seniors et enfants des centres de loisirs dans le cadre du « plan Mercredi »
- Mise en place de la « cantine à 1€ » pour les familles en situation de grande précarité
- Développer les petits déjeuners à l'école. 257 000€ consacrés à la restauration scolaire



> Esquisse future crèche Champ-le-bœuf

2/ S'épanouir

Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années.

POUR 2019 :

- Mise en place d'une offre coordonnée d'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs/ ouverture culturelle) sur l'ensemble des quartiers de la ville
- Mise en place de petits déjeuners dans les écoles primaires

3/ S'entraider - Faire vivre la solidarité

Ce qui représente :

- * 382 familles aidées pour des aides alimentaires (à noter que des familles ont pu cumuler les aides CAP et de l'accès à l'une des épiceries au courant de l'année)
- * 89 familles aidées pour des aides financières dont 59 familles pour la loi Brottes (contre 54 en 2017) 6 LA, 7 Centre et 46 CLB) pour 7352.08€ (contre 7 332.18€ en 2017)
- * 14 familles accueillies à Boutique du Plat'Haut (contre 21 en 2017)

Le soutien aux personnes les plus défavorisées, qui est une mission première du CCAS, sera renforcé en maintenant des réponses individuelles et collectives de qualité, en développant le travail partenarial et poursuivant la territorialisation de l'action sociale avec le Département et les associations.

2018 a vu naître les deux épiceries Solidaire de Maxéville. L'offre alimentaire de ces équipements sera un outil supplémentaire pour une action plus vaste : lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité pour permettre de créer du lien... C'est aussi un lieu d'accompagnement des personnes pour répondre aux difficultés dans les domaines de la vie quotidienne.

La municipalité entend donc poursuivre son effort de solidarité avec un soutien renouvelé à l'action du CCAS (57 000€).

Ses dépenses de fonctionnement sont majoritairement dédiées aux aides et secours (112 635.08€), et d'investissement consacrées aux avances remboursables et mobilier pour l'Épicerie Solidaire (9 662.04€). Point d'orgue de l'année 2019 :

- Mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt citoyen en matière de solidarité via le Centre Communal d'Action Sociale (15 000€)
- Mise en place d'un réseau « cycle court » avec les commerces de proximité, en lien avec les épiceries (notamment dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de dons).

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- Nombre de dossiers :
- *2610 aides alimentaires (contre 425 en 2017)
- *152 aides financières (contre 216 en 2017)

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- environ 1000 demandeurs d'emploi à Maxéville,
- des partenariats forts au niveau du territoire avec les acteurs du Service Public de l'emploi (Pôle Emploi, Maison de l'emploi, Mission Locale, associations),
- une gouvernance territoriale emploi
- un accueil des demandeurs d'emploi à la Maison du Lien et de la Solidarité, au relai social-emploi de Champ-le-Bœuf et à la Maison de l'emploi du Plateau de Haye,
- un poste d'accompagnement à l'emploi financé par la ville.

4/ Favoriser l'accès à l'emploi

L'approche de la ville est double :

- territoriale en fédérant et en coordonnant les acteurs institutionnels, économiques et associatifs. La ville anime une coordination d'acteurs autour de la gouvernance territoriale emploi (GTE) qui réunit Pole Emploi, Maison de l'emploi, Département, associations d'insertion. L'objectif est de coordonner l'ensemble des acteurs à travers d'une information partagée, d'une veille des dispositifs, du public et de la mise en œuvre d'une co-construction d'actions.
- de proximité, en instaurant une relation privilégiée avec le public par un accompagnement individualisé renforcé, là où celui-ci réside, et en ciblant les publics en difficultés

La ville poursuit son soutien (16 000€) aux structures institutionnelles de l'emploi (Maison de l'emploi et Mission Locale) et organise cette année un forum « parlons emploi », le 26 mars.

5/ Soutenir l'économie sociale et solidaire

Des dynamiques partenariales renforcées sont à impulser avec les structures associatives ou privées qui proposent un contrat de travail à des personnes éloignées de l'emploi leur permettant, par le maintien dans une activité, de s'ouvrir des opportunités d'insertion professionnelle.

La ville va poursuivre son soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), suivant 3 axes principaux:

- le développement de l'achat responsable (notamment à travers la nouvelle épicerie solidaire ou via le CCAS au niveau de l'aide à l'équipement par le partenariat avec l'entreprise d'insertion Envie)
- le soutien au développement des entreprises et association de l'ESS,
- le soutien à des actions en faveur de l'emploi et le développement d'actions économiques notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (favoriser la rencontre entre la demande d'emploi et les besoins des acteurs économiques locaux par le soutien à des forums emplois, organisation de conviv emploi).

Soutien aux associations de l'ESS REBOND, Garage Solidaire, INFOSEL, Imagine, Réciprocité sous forme de subventions ou prestations : 54 000€ (budget ville et CCAS).

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- un point d'accueil Seniors,
- une équipe de bénévoles MONALISA de 15 Maxévillois agissant pour les seniors de la commune
- une offre d'actions étendue pour les seniors : voyage, séjours, repas...
- une mission handicap
- un lien privilégié avec les associations seniors/handicap pour une offre territoriale harmonisée.

6/ Accompagner le vieillissement, le Handicap

Au niveau seniors, un nombre important de services est proposé par l'intermédiaire d'associations, comme le portage de repas (10 000€), la téléassistance (6 000€), l'aide à domicile. La ville soutient ces dispositifs, dont le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître.

La municipalité propose également :

- des titres de transport pour favoriser les déplacements (3 900€),
- une attention particulière pour les fêtes de Noël sous la forme de colis gourmands (8 500€) et de bons d'achats (9 000€),
- des moments festifs à l'occasion de temps de rencontres (1000€),
- un voyage des seniors au début de l'été (13 200€ pour une recette de 2 465€),
- des séances de gymnastique douce tout au long de l'année (2 700€ pour une recette de 900€),
- 2 séjours plus ou moins longs et plus ou moins éloignés, en pension complète (pour un montant estimé en dépenses à 33 200€ et en recettes à 33 200€),
- un repas seniors à l'automne avec animations pour un cout de 6 400€.

Maxéville est soucieux du bien-être de ses seniors et veille à répondre aux attentes de chacun.

Concernant le handicap, la ville intervient sur deux volets :

- * un plus collectif par l'animation de la commission communale d'accessibilité,
- * un plus individuel via le développement de dispositifs d'aide :
 - téléassistance pour une dépense de 1 000€,
 - portage de repas pour une dépense de 1 100€,
 - colis de Noël pour une dépense de 1 300€.

ou par des aides spécifiques (notamment aménagement) via le Centre Communal d'Action Sociale.

Les défis de la Municipalité pour l'année 2019 sont nombreux :

- Mise en place d'un dispositif de « petits travaux » au CCAS.
- consolider les dispositifs permettant de rompre les situations d'isolement notamment à travers :
 - les animations seniors mise en œuvre par la ville (voyage d'une journée, séjours, repas seniors, séances de gym...) ou via les associations foyers-clubs des anciens ou l'association Rebond.
 - L'équipe citoyenne MONALISA pour des visites de courtoisies
- Soutenir les aidants. Les personnes âgées en situation de dépendance ont besoin du soutien des aidants dans leur vie quotidienne pour continuer à vivre chez elles.

Enfin, la ville souhaite finaliser la démarche des « Villes amies des aînés » en s'engageant à prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.



Ville durable

PARTIE 3

III/ Ville durable

Une ville peut être qualifiée de durable quand elle tend à prendre simultanément en compte les enjeux de développement sociaux, économiques et environnementaux ; et ce, avec et pour les habitants. Une ville durable se veut par conséquent :

- économiquement efficace,
- socialement équitable,
- et écologiquement tolérable.

Dans un contexte international fortement marqué par le défi de la lutte contre le changement climatique, la Ville de Maxéville agit de façon responsable et collective, autant sur le cadre de vie, la santé, le bien-être et l'environnement des habitants.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- Le lancement des travaux d'aménagement du parc Léo Lagrange pour une livraison des travaux prévue pour l'été 2019,
- La poursuite des réunions avec les habitants autour de leurs préoccupations au quotidien lors de nombreuses rencontres.

1/ Participer et collaborer pour avancer ensemble

PARTICIPATION CITOYENNE ET CONSEILS CITOYENS

LA PARTICIPATION CITOYENNE

La poursuite des rencontres avec les habitants autour de leurs préoccupations au quotidien lors de nombreuses rencontres.

La participation citoyenne permet d'expliquer les choses, de faire comprendre les contraintes des uns et des autres. Véritable outil donnant de la hauteur au débat et permettant de faire de la pédagogie :

- elle est devenue pour chaque situation d'habitant un mode de gouvernance quotidien,
- elle fait de la co-construction des projets avec les habitants une réalité. Le projet Léo Lagrange en a témoigné et en témoignera encore avec l'aménagement de l'espace potager et d'un abri bois commun à tous,
- elle valorise le territoire, ses acteurs et ses habitants à travers des projets partagés. Le projet "Le temps des Carrières" en est une réelle illustration, qui permet de provoquer des rencontres, du partage, un rapprochement entre la culture, le cadre de vie, l'animation,... C'est un projet transgénérationnel qui permet de mieux comprendre notre environnement immédiat. Comprendre son propre territoire (histoire de la ville, géographie, géologie, urbanisme, économie...), engage les habitants dans un processus d'appropriation de sa ville et de son environnement, c'est également un des facteurs du mieux vivre ensemble,
- elle imprègne enfin le fonctionnement de la collectivité dont les services collaborent toujours plus efficacement au service des habitants.

Pour autant, les modes de participation sont de plus en plus diversifiés, car les motivations, les comportements et les centres d'intérêt des citoyens évoluent. La volonté de concilier les temps de vie, de s'investir plus ponctuellement, plus bénévolement, ou s'impliquer à travers les nouveaux outils collaboratifs, sont autant de facteurs propres à modifier les contours traditionnels de l'engagement.



> Travaux Parc Léo Lagrange, janvier 2019

Si la ville de Maxéville intègre ces changements en favorisant à tous les niveaux d'élaboration des formes plurielles de dialogue, c'est aussi parce que le législateur a prévu de favoriser la participation et la coproduction avec les habitants des quartiers Politique de la Ville.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a ainsi posé le principe d'une participation des habitants à la co-construction des Contrats de Ville 2015 – 2020 et à leur pilotage à travers la mise en place de Conseils Citoyens. Cette obligation légale est venue abonder la forte volonté de la ville de Maxéville déjà mise en œuvre en matière de participation citoyenne.

PARC LÉO LAGRANGE

2019 verra après 3 années de concertation l'ouverture au public du parc Léo Lagrange. Afin que chaque habitant du quartier s'approprie ce nouvel équipement, un événement festif ouvert à tous sera organisé en juillet (sur budget PSCL : 3000€).

Poursuite de l'aménagement du terrain et de son espace à jardiner avec implantation de l'abri bois – travail en lien avec les habitants, les associations, les services de la ville et des partenaires comme l'école d'architecture de Nancy et mmH : participation de 30 000€ (15000€ sur 2019 et 15 000€ sur 2020) au projet sous forme de fonds de concours (abris bois et mission d'accompagnement : 15000€) aménagement de l'espace jardin.

Afin de promouvoir la démarche participative mise en œuvre dans le projet d'aménagement de terrain de foot Léo Lagrange, commande :

- d'un deuxième film allant du démarrage des travaux jusqu'à l'inauguration
- du montage des deux films en un film d'une dizaine de minutes (2 000€)

POUR 2019 :

- renforcer auprès des habitants le dialogue, la concertation et la recherche de partenariats innovants pour des solutions concrètes,
- décliner pour chaque nouveau projet les principes et démarches de la participation citoyenne,
- accompagner sur le quartier des Aulnes l'émergence de nouveaux collectifs favorisant la vie, l'animation et le lien social entre habitants.

LES CONSEILS CITOYENS

Les conseils citoyens, Plateau de Haye Champ-le-Bœuf et Plateau de Haye Maxéville-Nancy peuvent proposer des actions et les réaliser seuls ou avec d'autres partenaires.

La ville de Maxéville accompagne les conseils citoyens dans :

- des démarches diagnostics en marchant (relevés des points d'amélioration dans l'espace public),
- la création de la maison des projets et l'inauguration de la tour des énergies,
- l'opération nettoyage du quartier Champ-le-Bœuf.

NOS DÉFIS 2019, EN LIEN AVEC LES CONSEILS CITOYENS :

- suivre l'avancée des travaux recensés lors des diagnostics en marchant sur les thématiques de la sécurité, du cadre de vie et du bien-être,
- initier un travail autour de la "prévention de la sécurité sur l'espace public" en créant un jeu de plateau (type monopol'Haye"),
- réaliser une plaquette informative et ludique sur le respect de l'environnement.

L'accompagnement de la municipalité se concrétise aussi via l'aide administrative, l'animation de réunions, la mise à disposition de locaux et matériel, et la recherche de financement via l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

2/ Améliorer le cadre de vie, préserver l'environnement et accompagner la transition énergétique

La mobilité dans la commune et la Métropole du Grand Nancy constitue une préoccupation majeure et quotidienne pour les habitants. A l'aune des défis écologiques de ce début de XXIème siècle, la ville de Maxéville favorise toute démarche citoyenne ou projet d'aménagement structurant favorisant l'usage des modes de déplacement doux et collectifs.

De façon à notamment réduire les nuisances dues au transit toujours plus important et à améliorer la desserte locale, les difficultés de circulation rencontrées sur le centre de Maxéville font l'objet de concertations régulières avec les riverains dans le cadre des ateliers de quartier, en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy.

Ces préoccupations de mobilité et de circulation nourrissent un urbanisme durable et de qualité applicable à l'ensemble des quartiers de la Ville de Maxéville. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) va ainsi permettre de pérenniser les réalisations effectuées lors de l'ANRU 1 et de réaliser de nouvelles interventions pour la requalification du quartier Plateau de Haye Nancy-Maxéville.

Etabli à l'échelle métropolitaine, le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain précise l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à des projets urbains d'ensemble et pertinents d'un point de vue opérationnel et financier.

Par ailleurs, le service urbanisme poursuit en lien avec l'E.P.F.L. et les autres indivisaires la gestion du patrimoine de l'indivision Solvay dans le cadre des accords sur les plans de cession de terrains. Aucune emprise n'étant prévue en cession pour 2018, cela ne générera pas de recette pour 2018.

L'instruction des autorisations d'occupation des sols est mutualisée depuis 2015 avec la métropole du Grand Nancy et la majorité de ses 20 communes, via un service commun correspondant (3 300€).

POUR 2019 :

- poursuivre (après une première étape d'ouverture du mur des Brasseries sur le Grand Sauvoy et de pré aménagement le long de la voie ferrée), le désenclavement du quartier Brasseries/Patton/Scarpone via notamment la prolongation de la rue Marcelle Dorr sur le site du Grand Sauvoy,
- lancer l'étude sur la requalification des espaces publics y compris les voiries en lien avec la Métropole du Grand Nancy, du cœur de village avec le recrutement d'un architecte urbaniste et paysagiste (20 000 € de crédits de paiement pour 2019 pour une opération estimée à 1,2 M€ au total),
- aménager la ruelle derrière l'Eglise et boucler la rue du Bois Songeur en lien avec les bailleurs et la Métropole du Grand Nancy,
- favoriser en concertation avec les habitants volontaires et impliqués l'usage du vélo en :
 - > équipant toute nouvelle voie d'aménagement avec des espaces pour les vélos,
 - > mettant un marquage au sol dans les rues existantes de la commune où cela sera nécessaire et possible,
 - > organisant des animations pour favoriser la pratique en lien avec les écoles, la police municipale.
- Poursuivre et renforcer le dispositif d'aides financières en matière d'amélioration via :
 - > La stabilisation de son enveloppe d'aide mis à disposition des propriétaires occupants ou des copropriétés souhaitant engager ces travaux d'amélioration (30 000€),
 - > une prestation d'assistance technique assurée par la SPL Grand Nancy Habitat (19 200€).

Rechercher une meilleure consommation et performance énergétique pour les bâtiments publics et les habitations privées, constitue également un des leviers de la transition écologique. La Ville de Maxéville intègre cet enjeu dans le cadre de la rénovation, de la réhabilitation, de la maintenance et du fonctionnement de son patrimoine bâti. Elle accompagne également financièrement les propriétaires privés.

TRAVAUX :

- maintenance intégrée, rénovation complète et réhabilitation lourde du patrimoine communal :
 - > modernisation (1° phase) des Services Techniques avec la rénovation complète du bâtiment de l'Urbanisme (toiture, isolation, menuiseries chauffage et création d'un sas d'entrée pour permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour 250 000 € de travaux externalisés). Cet espace rénové a vocation à être ouvert au public selon les horaires de l'Hôtel de Ville afin de permettre aux usagers de s'y rendre sans rendez-vous pour toute démarche et document d'urbanisme;
 - > réalisation des travaux prévus dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) sur de nombreux bâtiments : salle Leclerc, Trésorerie principale, relais social emploi, Complexe Sportif Marie Marvingt, église, pour un montant de 386 000 €
 - > maintenance des bâtiments scolaires (dont la toiture de l'école maternelle Moselly 250 000€) et petite enfance (opération de grosse réparation de la toiture Max'Anim Centre 60 000€),
 - > lancement de la construction de la structure d'accueil pour la petite enfance au Champ-le-Bœuf (355 000 € de crédit de paiement en 2019 sur une autorisation de programme globale de 960 000 €),



48

- > rénovation et réhabilitation (1^o phase) du bâtiment "La Chaufferie" avec la rénovation des toitures (500 000 €) dans le cadre de l'appel à projet culturel sur le site des Brasseries,
- > recrutement d'un programmiste en vue d'optimiser l'exploitation des locaux de la Maison du Lien et de la Solidarité en retravaillant entre autre l'accessibilité des étages (14 000€)
- > poursuite des travaux en régie qui permettent également de valoriser le travail des services techniques,
 - poursuite de la recherche d'économie d'énergie via changement des éclairages néon fluos par des pavés LED, installation de prestos pour réduire la consommation d'eau,...

Enfin, la préservation l'environnement se concrétise par des actions concrètes et fédératrices de toutes les énergies et bonnes volontés en la matière.

En créant un parc nature et loisirs de plus de 600 m² avec les habitants sur le site Léo Lagrange ; en organisant une opération nettoyage le 25 mars 2018 en forêt de Haye pour sensibiliser au respect des bois ; en incitant à l'installation de composteurs partagés en pied d'immeubles ; en adhérant et en soutenant l'association Flore 54 et son Festival Nature ; en installant des hôtels à insectes, des ruches, ou bien encore en favorisant les tontes avec moutons, la Ville de Maxéville multiplie les occasions de sensibiliser, de mobiliser et faire adhérer les habitants à ce souci de préservation l'environnement.

POUR 2019 :

- continuer à gérer de façon différenciée (fauchage tardif) et écologique (paillage, compost, réduction des déchets verts), les parcs, squares, jardins et massifs arborés de la commune,
- supprimer définitivement les produits phytosanitaires (désherbants et pesticides) et mettre en œuvre la démarche « Commune nature » avec la région Grand Est,
- participer aux semaines européennes du développement et de la mobilité durables,
- reconduire l'opération partagée de nettoyage de la forêt de Haye et de recyclage des sapins après les fêtes,
- accompagner le développement de la ferme urbaine du Plateau de Haye,
- proposer des réunions thématiques pour sensibiliser aux gestes éco responsables et s'informer sur les pratiques de jardinage respectant l'environnement.

49

3) Préserver la santé, agir sur le bien-être et éduquer à l'environnement

La municipalité développe avec de nombreux partenaires les partenaires toute une série d'action, d'ateliers et d'évènements relatifs à :

- la prévention contre les cancers du sein (Octobre rose) et du colon (Mars bleu),
- la lutte contre les addictions,
- la promotion de l'équilibre alimentaire en lien avec notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale,
- au réseau de Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA),
- aux activités physiques proposées aux seniors.

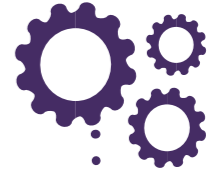
POUR 2019 :

- S'assurer autour des Epiceries Solidaires d'un équilibre nutritionnel et diversifié dans l'aide alimentaire,
- Permettre à des enfants issus de familles modestes de bénéficier à l'école d'un petit-déjeuner,
- Mettre en place une tarification adaptée pour la restauration scolaire (cantine à 1€ pour les familles les plus précaires),
- Reconduire la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prévention auprès des enfants scolarisés dans les écoles maxévilloises et avec d'autres publics (seniors, ...) autour de 3 thématiques prioritaires :
 - > Alimentation / nutrition,
 - > Hygiène de vie (hygiène corporelle / hygiène dentaire / sommeil),
 - > Dépistages organisés / Prévention-sensibilisation.
- Accompagner financier et technique de certaines classes engagées dans des projets de développement durable et de respect de la nature, 24 500€ pour accompagner les écoles dans l'organisation de classes transplantées.
- Déplacer, en lien avec le programme scolaire, des cours préparatoires mensuels à la ferme du Plateau de Haye,
- Constituer des valises d'albums, d'ouvrages scientifiques et fictionnels pour les écoles sur le thème de l'écologie, en direction des maternelles et élémentaires. Différentes entrées retenues : économie d'énergie, tri des déchets, type de cultures, alimentation... 40 000€ d'aides au fonctionnement des écoles
- Proposer par le conseil municipal des enfants des actions pour découvrir ou redécouvrir Maxéville, son environnement et plus particulièrement ses bois. 1500€ pour accompagner les jeunes élus à concrétiser leurs projets

Enfin, préserver la santé c'est aussi manger mieux, et lutter contre la pollution nécessite la réalisation d'ouvrages majeurs pour la vie des Maxévillois.

POUR 2019 :

- mettre de nouvelles parcelles de jardins familiaux sur des terrains appartenant à la Ville,
- accueillir de nouveaux producteurs sur le marché éponyme des Brasseries ; y mettre en place différentes manifestations visant à valoriser les produits et savoir-faire locaux tout en développant le lien social avec les consommateurs du marché, rester extrêmement vigilant et proactif auprès des services de l'Etat quant à La construction du mur anti-bruit rue de la Justice.



Fonctionnement de l'institution



QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS :

- 103 agents titulaires et stagiaires
 - 17 agents contractuels
- 4 apprentis : 3 CAP petite enfance et 1 CAP jardinier/paysagiste
- 237 jours de formations dispensés (en baisse par rapport à 2018)

2/ Ressources Humaines

En 2019, nos dépenses liées aux charges du personnel (chapitre 012) augmenteront de 3.27% par rapport en 2018 :

- Le montant des charges du personnel permanent s'élève à 4 817 053.00 € en 2019 (4 664 324.00 € en 2018) ;

Cette évolution des dépenses de charges du personnel s'inscrit dans un contexte conjoncturel et structurel lié :

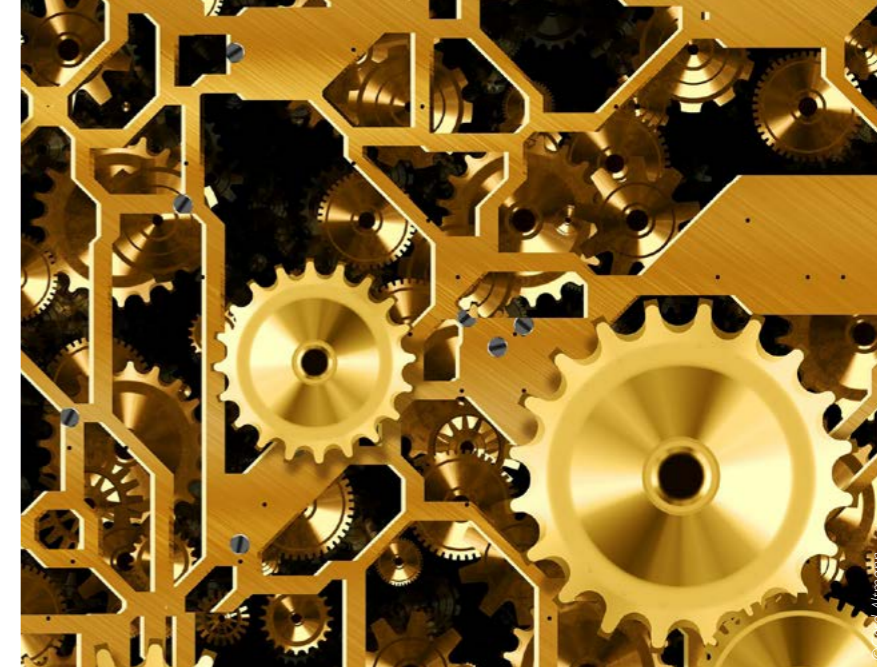
- Au glissement vieillesse technicité (GVT) qui comprend les avancements de grade, d'échelon et promotion interne ainsi que la hausse de smic au 1er janvier 2019 ;
- Le renforcement et consolidation des effectifs dans les services (social – technique – ressources humaines et cabinet du maire) pour répondre aux besoins de services et répondre aux politiques de cadre de vie, travaux en régie et gestion du service propreté ;
- La pérennisation des contractuels embauchés 2018 dans le statut de la fonction publique territoriale ;
- La transformation des 2 derniers contrats aidés en CDD ;
- La reprise du protocole pluriannuel de la PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), à compter du 1er janvier 2019, consistant aux revalorisations progressives des grilles indiciaires des fonctionnaires des 3 catégories (A-B-C) afin de prendre en compte l'engagement professionnel et la perspective de carrière de l'agent ;

Ces dépenses de charges du personnel seront atténuées par des recettes suivantes, d'un niveau de 253 200 € :

- Au remboursement des traitements par l'assurance statutaire et la sécurité sociale des agents en congés maladie (180 000 €) ;
- Au remboursement des charges du personnel mis à disposition de la Caisse des écoles pour un montant de 54 000 € ;
- Aux remboursements de charges du personnel par la Métropole du Grand Nancy dans le cadre de l'activité relative aux Gens du Voyage (10 000 €).

2/ Patrimoine et assurance

Les dépenses, qui comprennent principalement les diverses locations et charges relatives aux locaux qui sont mis à disposition de la ville par des bailleurs (par exemple, le local situé 16 rue de la Justice est loué à la SLH), ainsi que les différentes taxes foncières dues par la ville au titre des bâtiments qui lui appartiennent, augmentent légèrement pour les raisons suivantes : deux contrats ont été signés avec des prestataires extérieurs, l'un pour l'établissement d'un inventaire de tous les supports publicitaires situés sur Maxéville, dans le cadre de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) due par les entreprises et l'autre pour une assistance à l'élaboration du cahier des charges dans le cadre de la relance du marché d'assurances.



Les recettes, qui correspondent principalement aux loyers ou redevances et charges dus par les locataires ou occupants divers, ainsi qu'à la taxe versée par les entreprises sur les emplacements publicitaires, sont en baisse par rapport à 2018 du fait qu'une indemnisation exceptionnelle est intervenue dans le cadre du contrat Dommages aux Biens. Cette indemnisation exceptée, les recettes augmentent du fait qu'il a été confié à un prestataire extérieur la mission d'obtenir de toutes les entreprises Maxévilloises concernées la déclaration de leurs supports publicitaires dans le cadre de la TLPE (taxe locale sur les publicités extérieures).

3/ Administration - relations publiques et direction générale

Les dépenses de fonctionnement pour l'Administration - Relations publiques s'élèvent à 16 865 €. Ces crédits permettront essentiellement de répondre aux besoins des services en matière de fournitures administratives et d'utiliser le logiciel de gestion de l'État civil (abonnement et maintenance).

Les crédits dédiés à la Direction Générale diminuent quant à eux de 53 % par rapport au budget de l'exercice précédent (133 827 € en 2018 contre 62 255 € en 2019) grâce aux économies générées par la mutualisation des services et moyens d'infogérance et de téléphonie de la ville de Maxéville par la métropole du Grand Nancy.

Par ailleurs, une enveloppe de 5 000 € a été prévue afin de régler les honoraires d'avocat.



Budget annexe Cuénot

Comme indiqué en page 9, le budget annexe dédié à la gestion du bâtiment industriel situé rue Cuénot et occupé par les entreprises Eurofins et Adista mobilise le budget ville par le biais d'une subvention d'équilibre de 365 000 €.

Le déficit structurel constaté sur ce budget nécessite en effet l'intervention du budget principal. La subvention d'équilibre s'avère toutefois en baisse par rapport au budget précédent en raison de travaux moins importants prévus cette année.

Outre la subvention d'équilibre, le budget annexe se caractérise par 2 éléments centraux :

Une dette prédominante sur les 2 sections (intérêts de la dette en fonctionnement et capital à rembourser en investissement) représentant au total 83 % des dépenses réelles du budget :

Des loyers perçus (470 000 €) inférieurs au remboursement de la dette (765 773 €) d'où la nécessité d'une recette complémentaire (subvention couvrant le déficit).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DE LA SECTION

La section de fonctionnement du budget Cuénot s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de

924 377 €

PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES

Intérêts de la dette | 216 000 €

Taxe foncière | 54 000 €

Assurance | 42 000 €

Charges courantes (eau, déneigement, etc) | 32 500 €

PRINCIPALES RECETTES RÉELLES

Loyers | 470 000 €

Subvention d'équilibre Ville | 365 000 €

TENDANCE

- 12,55 %

La section de fonctionnement diminue car la subvention d'équilibre perçue versée par le budget ville sera moins importante en raison du faible volume de travaux à prévoir cette année.

LES ÉCRITURES D'ORDRE

580 000 €

Les dépenses d'ordre qui apparaissent aux chapitres 042 (amortissements) et 023 (virement entre sections) pour un montant total de 580 000 € correspondent à l'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION

La section d'investissement du budget Cuénot s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de

886 517 €

PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES

Remboursement du capital de la dette | 550 000 €

Travaux | 30 000 €

PRINCIPALES RECETTES RÉELLES

Excédent de fonctionnement 2018 capitalisé | 306 517 €

TENDANCE

+ 5,97 %

Malgré une baisse des travaux, la section d'investissement progresse légèrement en raison du besoin de financement qui a augmenté à l'issue de l'exécution budgétaire 2018.

LES ÉCRITURES D'ORDRE

580 000 €

Les recettes d'ordre qui apparaissent aux chapitres 040 (amortissements) et 021 (virement entre sections) pour un montant total de 580 000 € correspondent à l'autofinancement prévisionnel dégagé à partir de la section de fonctionnement (voir ci-contre).

Notes :

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page below the 'Notes :' header.



Éditeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxéville
tél : +33 (0)3 83 32 30 00 / Courriel : contact@mairie-maxeville.fr / site Internet : www.mairie-maxeville.fr
Directeur de la publication : Christophe Choserot, rédaction et mise en page : Service communication de la mairie
crédits photos : Filipe Veloso (Imagem), Nicolas Bram, Pixabay, Pexels.

ville de
Maxéville